



Comité de Quartier

Centre-Ville

Compte-rendu de la réunion du 3 décembre 2024

La réunion débute à 18 heures 30 et se déroule en présence de :

Patrick NAVARRO : Élu référent du quartier

Geneviève BOURDEU : Correspondante du quartier

Jacky LECOURT : Correspondant du quartier

Flora LAPERNE : Conseillère Municipale

Marie SAYERSE : Conseillère Municipale

Sabine SALLE : Éluée référente du quartier (absente – excusée)

Marie-Lyse BISTUÉ : Adjointe responsable de la Démocratie Participative, en charge des Comités de Quartiers (absente – excusée)

Adresses mails : p-navarro@oloron-ste-marie.fr

s-salle@oloron-ste-marie.fr

ml-bistue@oloron-ste-marie.fr

La réunion débute par la lecture du compte-rendu de la réunion précédente (17 septembre 2024) avec les réponses apportées aux questions.

Jacky LECOURT et Geneviève BOURDEU, pour qui c'est la dernière réunion en tant que correspondants du quartier, remercient les élus et les habitants du quartier qui ont participé aux différentes rencontres pendant les trois années écoulées. Ces rencontres se sont toujours déroulées dans le meilleur esprit et la meilleure ambiance.

Madame Flora LAPERNE, Conseillère municipale, approuve ces propos et remercie les correspondants de quartier pour leur implication.

1) Questions

Point 91 : Sécurité en ville

Des faits préoccupants ont eu lieu en novembre sur le parvis de Jéliote. D'après la presse, les personnes ont été identifiées et passeront devant le tribunal en mars 2025. Le délai semble long. En attendant, ces individus sont-ils dans la nature ?

Réponse : Ces évènements sont du ressort de la Gendarmerie Nationale. La Ville ne détient pas d'informations.

Point 92 : Rue Louis Barthou

Au belvédère, l'accès par la rampe (plan incliné) ne semble pas très sécurisé. Par ailleurs, les dalles côté accès par les marches ne semblent pas être jointives et pourraient rapidement bouger.

Réponse : Les installations sont conformes à la réglementation. Les plans ont été validés par les architectes et les bureaux de contrôle.

Point 93 : Rue des Gaves

Des câbles sont sur le point de tomber.

Réponse : Merci de préciser l'emplacement aux Services Techniques. Vous pouvez contacter le Centre Technique Municipal au 05.59.39.28.97

Info : deux riveraines ont entouré de craies les nombreux nids de poule constatés sur la chaussée et ont envoyé les photos aux Services Techniques qui sont intervenus rapidement pour les reboucher.

Point 94 : Rue Alfred de Vigny

Une riveraine signale qu'un panneau de sens interdit est installé au niveau de la Sous-préfecture, sans utilité avérée.

Réponse : Ce sens interdit sert à orienter les véhicules vers la droite dans le parking afin d'éviter le double sens vers la passerelle (virage et passage étroits, 2 véhicules ne peuvent pas se croiser à certains endroits).

Point 95 : Avenue du IV Septembre

La réfection annoncée n'a pas encore été faite. Les passages piétons non plus.

Réponse : Le programme de peinture est en cours sur toute la ville. Pour le moment, les agents sont sur St-Pée.

Point 96 : Parvis Jéliote

Un passage piéton est nécessaire, au niveau du parking du Carrefour.

Réponse : Bien pris en compte. Le passage piéton sera réalisé durant le programme de peinture.

Point 97 : Avenue Sadi Carnot

La peinture matérialisant les places de stationnement a été refaite. Des butées ont été fixées au sol pour arrêter les roues des voitures mais seulement sur une partie des places.

Aussi, l'amélioration pour le passage piéton est certaine mais seulement sur une partie de la rue. Le reste sera-t-il fait ?

Réponse : La fin de la pose des bordures est prévue durant le mois de mars.

Point 98 : Collecte des déchets

Questions sur le futur emplacement des bornes.

Réponse apportée lors de la réunion : Pour le moment, tout n'est pas fixé. Nous sommes en attente de l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Par ailleurs, ce système de collecte est-il une « vraie bonne idée », au regard du service rendu et du coût prévisible (renouvellement de la flotte des camions, etc), d'autant que, dans certaines villes de France, la mise en place de ce genre de collecte a été contestée devant les tribunaux.

Point 99 : Cimetière

a) Pour les déchets (pots de fleurs), on trouve une poubelle unique, ne permettant pas de faire le tri entre déchets verts et contenants majoritairement en plastique.

Réponse apportée lors de la réunion : Les élus indiquent que des bacs jaunes avaient été installés mais que le tri n'était pas respecté.

b) À Sainte-Marie, les panneaux permettant de localiser les tombes ne sont pas tous lisibles (dégradés par les intempéries), même si certains ont été refaits.

Réponse : Tous les panneaux ont été refaits, sauf ceux de Ste-Marie 4 qui est en cours de réfection.

Point 100 : Pôle santé

La presse a fait état d'un projet d'implantation Avenue Charles et Henri Moureu. Qu'en est-il exactement ? Cette situation est-elle idéale au regard des riverains entre autres ?

L'ancienne polyclinique ne serait-elle pas une possibilité, pour éviter d'aller bétonner encore et toujours ?

Réponse apportée lors de la réunion : À ce jour, aucun permis n'a été déposé.

Point 101 : Circulation

Problème de vitesse observée en ville (particulièrement les camions Avenue du IV Septembre). Les deux-roues sont bruyants et dangereux.

2) Informations

Rue de la Poste : le revêtement a été refait, à la satisfaction des usagers qui remercient la Ville.

Une habitante du quartier, Brigitte HIGUÈRES, est disposée à prendre le relais en tant que correspondante du quartier.

Prochaine réunion du Comité de Quartier : mardi 4 mars à 18h30 à l'ancienne école Labarraque